

SEINE A SEINE ENVIRONNEMENT

1 - NOS OBJECTIFS COMMUNS

Un urbanisme HUMAIN

- 1a - exiger une urbanisation cohérente, respectant les paysages, des formes architecturales diversifiées intégrant fortement la nature, en opposition au culte des tours de plus en plus hautes ;
- 1b - privilégier la réalisation de logements dans les opérations d'aménagement afin de compenser le poids excessif des bureaux dans le quartier d'affaires et dans les quartiers voisins ; créer les conditions pour une vie dynamique des quartiers ;
- 1c - protéger le patrimoine de logements et d'équipements construits aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en l'entretenant, en le restaurant et en le revitalisant.

Des moyens de déplacement et de transport ADAPTES

- 1d - limiter la densification urbaine à la capacité réelle des moyens de transport (à pied, à vélo, en transport collectif) ;
- 1e - rendre facilement accessibles les résidences d'habitation aux circulations douces ;
- 1f - partager la rue et l'espace public avec le vélo : créer un réseau intercommunal de circulation et de stationnement cohérent et incitatif ;
- 1g - défendre la liberté d'aller et venir entre communes : supprimer les barrières et faciliter les liaisons piétonnières.

Des espaces verts plus NOMBREUX

- 1h - préserver les espaces verts existants ; en créer de nouveaux ; renforcer les coulées vertes allant de la Seine à la Seine et les coulées bleues des bords de Seine ;
- 1i - créer les conditions du maintien et du développement de la biodiversité.

2 - NOS ENGAGEMENTS POUR AGIR ENSEMBLE ET NOUS FAIRE ENTENDRE

2-1 SOLIDARITE : Soutenir les initiatives des membres

- 2a - entendre chaque association porteuse d'une action pour la comprendre et en partager les fondements et les objectifs ;
- 2b - conduire des manifestations conjointes ; construire des partenariats multiples (associations généralistes, thématiques, unions, personnalités, experts associatifs...).

2-2 ACTION : Définir ensemble les actions prioritaires

- 2c - organiser des plans de communication pour soutenir toute action particulière ou un ensemble d'actions répondant à nos objectifs ;
- 2d - utiliser les sites Internet des associations pour créer des liens et présenter les orientations communes ;
- 2e - intervenir dans l'élaboration et/ou la révision des documents d'urbanisme pour faire valoir les orientations communes ;
- 2f - soutenir les actions et recours des associations membres en concordance avec nos objectifs.

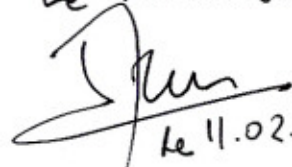
2-3 ORGANISATION : Organiser la coordination

- 2g - exprimer une position de synthèse et la faire valoir à l'occasion des réunions institutionnelles (EPADESA, DEFACTO, Municipalités, SIEP, et autres.) ;
- 2h - choisir porte-parole et contact presse de la coordination en fonction des sujets et des compétences.

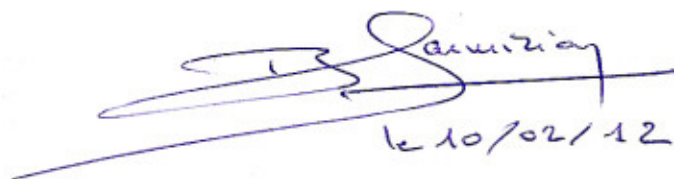
L'union d'associations Environnement 92 appuie l'action de la coordination Seine - Seine Environnement et de toutes les associations qui souscrivent aux objectifs et engagements ci-dessus définis.

VIVRE A LA DEFENSE

Le Président.


le 11.02.2012

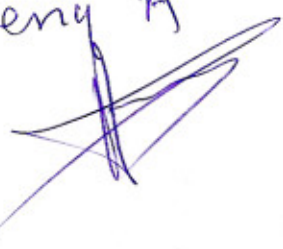
Le Président



le 10/02/12

Dorian Robino - NPSE

10/01/2012 -

Association Village
de président
Fery A



Acti - Liberte - Dantone
le vice-président


Pour Une Défense Durable



11.02.2012